

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1161**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

252 Moteurs et mécanique auto

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention possède, dans son domaine, des connaissances et des savoir-faire approfondis qui lui permettent de comprendre et d'expliquer les différentes fonctions des engins et de leurs équipements, de formuler un diagnostic rapide et précis en cas de dysfonctionnement et de préconiser les solutions à mettre en œuvre. Il est amené à effectuer des activités de diagnostic, d'intervention, d'expertise et de conseil, de gestion de maintenance, d'organisation et de gestion de services et de ressources humaines.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les principaux secteurs susceptibles d'accueillir le titulaire du BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention sont : - les fournisseurs ;

- les distributeurs ;

- les loueurs ;

- les entreprises utilisatrices.

Il exercera son activité dans les domaines :

- de la maintenance des engins de travaux publics et de manutention ;

- de la distribution des pièces de rechange et sous-ensembles ;

- du développement des produits.

technicien de maintenance, chef d'équipe maintenance, responsable après-vente

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1603 : Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Recherche d'adéquation chantier et matériel - Modélisation et étude prédictive des systèmes
- Diagnostic et réparation
- Gestion économique et juridique
- Techniques quantitatives de gestion
- Activités en milieu professionnel
- Réalisation de projet
- Français
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques et sciences physiques

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem

Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 décembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :